Conformément aux ordres du ministre de la marine et des colonies:

Sont appelés pour faire une période d'exercices de 28 jours, comptant du 25 août 1883, les réservistes qui font partie des classes 1874 et 1876, ou se sont engagés volontairement du 1er janvier au 31 décembre 1875, et du 1er janvier au 31 décembre 1877.

On sait que les 15e et 27e d'artillerie vont partir le mois prochain à Calais.

Voici dans quel ordre s'effectura ce départ :

Samedi 2 juin, une première colonne, sous le commandement du chef d'escadron Piot, composée des 1re, 2e, 3e, 5e, 6e batteries du 27e régiment d'artillerie.

Etat-major, 4 hommes; officiers, 10; sous-officiers et canonniers, 540; chevaux, 265.

Le dimanche 3 juin, la seconde colonne se mettra en route, sous le commandement du colonel Régnier. Elle comprendra les 8e, 10e, 11e et 13e batteries.

Etat major, 6 hommes; officiers, 11; sous-officiers et canonniers, 375; chevaux, 293.

Ces batteries seront renforcées :

1° Le samedi, de la 1re batterie du 26e régiment d'artillerie, venant de Valenciennes, 3 officiers, 90 hommes et 5 chevaux.

2° Le dimanche, de la 2e batterie du 26e, arrivant de Maubeuge, et composée de 3 officiers, 82 hommes et 5 chevaux.

BERGUES. — De toutes les régions on signale un grand mouvement de retrait dans les Caisses d'épargne.

Voici le résultat de la dernière séance à Bergues :

28 versements.	4 195 fr.	»
63 remboursements . . .	46,464 fr.	49

VALENCIENNES.—La Caisse d'épargne a reçu, les dimanche 27 et lundi 28 mai 1883, de 334 déposants, dont 31 nouveaux, la somme de 45.072 fr.

Elle a remboursé la somme de 89.581 fr. à 212 déposants.

LE QUESNOY. — On annonce qu'à la suite d'une assez vive discussion avec le Conseil municipal, M. E. Dubois a donné sa démission de maire de la ville du Quesnoy, démission qui, assure-t-on, est acceptée par le Préfet.

DOUAI. — Un incendie s'est déclaré mercredi vers deux heures du matin, dans la gare de Douai.

Au moment de l'arrivée du train de 1 h. 40 du matin, on s'aperçut qu'un wagon rempli de déchets, de poterie et de lapis laissait échapper de la fumée. On constata bientôt qu'un incendie s'était déclaré dans son chargement.

On se mit aussitôt en mesure d'isoler la voiture qui fut entièrement consumée avec les marchandises qu'elle contenait.

La cause du sinistre est inconnue. On pense toutefois que la fermentation des déchets a pu occasionner l'incendie.

Le chargement détruit était à destination de Lille et de Roubaix.

Les dégâts sont évalués à 3,500 francs.

AVESNES. — Mercredi soir, un incendie a détruit complétement le grand atelier de sculpture et la fabrique de vitraux de M. Olivier Durieux, à Aulnoye-lez-Berlaimont.

La maison d'habitation et les hangars qui se trouvent près des ateliers ont été préservés du feu.

Les pertes sont évaluées à 2 000 fr.

Il y a assurance.

FLINES-LEZ-RACHES. — Les habitants de Flines commencent à être terrifiées; ils se demandent si leur localité ne renferme pas quelque maniaque ou quelque criminel qui s'est donné pour mission d'anéantir tout le village.

Depuis quelques jours, en effet, nous avons signalé de nombreux incendies qui ont éclaté dans cette commune et dont on n'a jamais pu constater l'origine.

Hier soir encore, à 11 heures, un nouveau sinistre s'est déclaré dans le pensionnat des dames de Flines.

Un hangar et un fournil, dépendant de cet établissement, ont été la proie des flammes, malgré les efforts dévoués des pompiers et des habitants

Les pertes, relativement importantes, sont couvertes par une assurance.

Une information est ouverte.

PAS-DE-CALAIS

CALAIS — Le mouvement des voyageurs entre la France et l'Angleterre, par Calais et Douvres, pendant le mois de mai dernier, a été de :

Débarqués :	10,565	voyageurs
Embarqués :	11,574	»
	22,139	»

Le mouvement pendant les cinq premiers mois de cette année a été de 75,679 voyageurs; ces chiffres offrent une augmentation de 1,427 voyageurs sur la période correspondante de 1882.

La malle des Indes, qui a débarqué la nuit dernière, était composée de 917 sacs de dépêches, qui sont partis pour Brindisi, par train spécial.

CALAIS. — M. Coquelin aîné, de la Comédie Française s'est embarqué allant à Londres.

MARQUISE. — De l'enquête ouverte par le parquet de Boulogne, sur le crime dont nous avons parlé, il résulte que l'assassin a agi avec préméditation. A plusieurs reprises, il avait menacé de mort sa victime et deux autres personnes.

Au mois de mars dernier, il avait quitté la houillère de Rely, et depuis ce temps il traînait d'estaminet en estaminet, ayant toujours sur lui un révolver chargé.

Lundi après-midi, il dit à Jérôme Servain : « C'est le dernier café que vous buvez. » Un moment après, sur le refus qui lui fut fait de lui servir à boire dans la cuisine, il prit son révolver et en tira sur Jérôme deux coups dont l'un atteignit le cœur. La victime tomba et ne se releva plus.

Le docteur Grason et un de ses collègues a opéré hier l'autopsie de la victime.

La femme Servain a éprouvé une telle commotion que sa vie est en danger.

LE COMITÉ DU TUNNEL SOUS-MARIN

Le comité s'est réuni jeudi, à la Chambre des Lords, sous la présidence du marquis de Lansdacone.

M. C. M. Palmer, député, président de l'Association des armateurs des navires à vapeur, a constaté que l'Association représentait un capital d'environ 25,000,000 liv. st. (625,000,000 fr.) Une grande portion est engagée dans le commerce de transports; mais elle ne voit pas que le tunnel pouvait faire du tort à ses intérêts. Loin de là, M. Palmer pense que ce serait plutôt un avantage pour ceux qui ont un grand intérêt dans le commerce de transports dans l'est, et en général il pense que le tunnel serait un puissant moyen pour augmenter l'entente et le transit entre l'Angleterre et le continent.

M. Giffin, secrétaire de la Chambre de commerce, a donné des détails statistiques sur la population et le commerce des principaux pays du monde et ajouté que le transit entre le Royaume Uni et le continent s'élevait ensemble 400 000 000 liv. st. (10 000 000 000 fr.) Son opinion est que le tunnel [illegible] de nouvelles branches de commerce et ne devait pas éprouver de baisse au transport des vapeurs actuels. « J'admets bien, a-t-il ajouté, que notre » commerce total augmente, mais il est plu- » sieurs branches qui diminuent, par exemple : » café et soie, n'ont pas augmenté, au contraire » ils ont diminué, et en même temps il y en a » eu une grande importation d'Italie, de France » et d'Autriche; par conséquent que l'on fasse » un tunnel et pour satisfaire les goûts et les » appréhensions militaires, que l'on fasse à son » entrée sur le sol anglais une forteresse.

» Sa construction coûterait 3,000,000 l. s. » (75,000,000 fr.) son entretien occasionnerait » une dépense annuelle de 90,000 l. s. (2.250,000 » fr.), c'est peu de chose comparé aux avanta- » ges que procurerait le tunnel. »

M. Grenfell, gouverneur de la Banque d'Angleterre, est de l'avis des généraux qui devinent un danger permanent dans la construction du tunnel ; il dit qu'il ne faut pas le laisser construire.

Le comité s'est ajourné à mardi.

(Traduit du *Docer Chronicle*)

CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL

Autorisation de pénétrer dans les propriétés privées

Par arrêté de M. le Préfet du Nord, la Société anonyme d'Entreprises générales est autorisée, ainsi que ses agents, sous la réserve des droits de tiers, à pénétrer dans les propriétés privées, pour procéder, sur le territoire du département, aux études définitives des chemins de fer d'intérêt local de Lille à Solesmes, par Douai et Aniche, et de La Bassée au chemin de fer d'intérêt local de Dunkerque à Lille, lesquelles études comprendront tous les détails techniques d'établissement et de construction et, en général, toutes les opérations sur le terrain, nécessaires à la rédaction des projets.

Les communes dans lesquelles ces études doivent avoir lieu sont celles ci après :

1° *Ligne de Lille à Solesmes par Douai et Aniche.* — Lille, Loos, Haubourdin, Emmerin, Noyelles-lez Seclin, Houplin, Seclin, Avelin, Ennevelin, Pont-à-Marcq, Mérignies, Mons en Pevèle, Bersée, Faumont, Mouchaux, Raimbeaucourt, Roost-Warendin, Auby, Flers, Waziers, Douai, Sin, Dechy, Guesnain, Lewarde, Auberchicourt, Aniche, Abscon, Rœulx, Lourches, Denain, Wavrechain, Haulchin, Thiant, Monchaux sur Ecaillon, Verchain, Sommaing-sur Ecaillon, Vendegies, Bermersin, Saint Martin, Capelle sur Ecaillon, Escarmain, Vertain, Romeries et Solesmes.

2° *Ligne de La Bassée au chemin de fer d'intérêt local de Dunkerque à Lille.* — La Bassée, Illies, Herlies, Aubers, Fromelles, Le Maisnil, Beaucamps, Radinghem et Ennetières-en-Weppes.

Le ministre des travaux publics vient d'autoriser la Compagnie du chemin de fer du Nord à livrer à l'exploitation la section du chemin de fer d'Amiens à la vallée de l'Ourcq, comprise entre Longueau et Estrées Saint Denis.

Cette section, d'une longueur de 57,341 m 33, comprend, indépendamment des gares de Longueau, Boves et Estrées-Saint-Denis, une halte à Thézy et les stations de Moreuil, Hargicourt-Pierrepont, Montdidier et Tricot.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 1er JUIN. — Charles Verhamme, rue de l'Epeule, cour Lecomte, 10. — Kléber Deroubaix, rue Marquisat, 13. — Estelle Vergracht, rue du Ballon, 38. — Georges Vermeulen, rue Decrème, cour Dubois, 1. — Jérôme Ploegaerts, rue de France, 133 — Juliette Lecomte, rue du Grand-Chemin, cour Coqu, 17. — Charles Verdonck, rue de l'Epeule, maisons Debailly. — Céline Wardavoir, rue Turgot, maisons Vienne. — Honoré Delecluse, rue du Tilleul, maisons du Charron. — Madeleine Dujardin, rue des Longues-Haies, cour Cappart, 28. — Georges Druelle, rue Wallon, 23. — Julien Yseabrant, rue du Fontenoy, cour Plouvier, 58. — Léonie Thibault, rue Beaurewaert, 135.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 1er JUIN. — Fernand Gilmant, 3 ans, rue St-Joseph, 21. — François Vandevelde, 3 ans, Hôtel-Dieu. — Hermance Cruche, 30 ans, rue du Fontenoy, 21. — Zélie Devernay, 21 ans, ourdisseuse, rue du Pile, maisons Dhalluin, 17.

MARIAGE DU 1er juin. — Alfred Mongin, employé au chemin de fer du Nord et Silvie Haelvoet, sans profession.

Etat-Civil de Tourcoing. — NAISSANCES du 1er juin. — Arthur Delberghe, à la Croix Rouge. — Marguerite Beusquart, à la Croix Rouge.

Du 3 du 1er juin. — Madeleine Delnatte, 3 mois, à la Blanche Porte. — François Lestudier, 26 ans 3 mois, ajusteur, rue des Trois-Pierres — Théodore Carré, 1 an 1 mois, sentier du Beau Laurier.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille CRUCHE-VANBOSLARE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Herminse CRUCHE, décédée à Roubaix, le 1er juin 1883, dans sa 30e année, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le dimanche 3 juin, à 4 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Fontenoy, 21.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 4 juin 1883, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Laure Marie DUFOUR, épouse de Monsieur Gustave WATTINNE, décédée à Paris, le 6 mai 1883, dans sa quarante-cinquième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Vous êtes aussi prié d'assister à l'Obit que les Dames de la Conférence de Saint-Vincent de Paul feront célébrer le mardi 5 courant, à 8 heures, en la même église.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 5 juin 1883, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis DELEBECQUE, décédé à Roubaix, le 28 novembre 1876, dans sa 63e année, et de Mademoiselle Lucie-Henriette-Joséphe DELEBECQUE, décédée à Roubaix, le 18 avril 1882, dans sa 27e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 4 juin 1883, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur François-Joseph PLANQUART, époux de Dame Céline PENNEL, décédé à Roubaix, le 9 juin 1882, à l'âge de 43 ans et 2 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 5 juin 1883, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Marie-Joseph DESBOUVRIE, veuve de Monsieur Pierre Joseph ÉLOY, décédée à Roubaix, le 9 juin 1879, dans sa quatre-vingt-cinquième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint Martin, à Roubaix, le lundi 4 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis TIBERGHIEN, receveur d'octroi, époux de Dame Estelle FLORIN, décédé à Roubaix, le 21 avril 1882, à l'âge de quarante-huit ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église de Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 4 juin 1883, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Achille LAUROIX, ancien trésorier et fondateur de la Chambre syndicale des mouleurs en fer de Roubaix, époux de Dame Angélique DELVALLEZ, décédé à Roubaix, le 4 mai 1883, à l'âge de 49 ans et 4 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Lettres mortuaires et d'Obits

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*, dans le *Mémorial de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal, n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la Rédaction.

Monsieur le Rédacteur,

Je lis dans le numéro du *Journal de Roubaix*, de samedi matin, qu'il y a eu malentendu entre les sociétés exécutantes et le directeur des travaux municipaux, au sujet du transport des pupitres au square Notre-Dame. Vous avez dû être induit en erreur : car il a été convenu entre l'Administration municipale et les sociétés subventionnées, que des concerts auraient lieu régulièrement, cette année comme la précédente. Il va de soi que les sociétés n'ont plus à se preoccuper que des exécutions; c'est à la direction des travaux à veiller au placement du matériel.

Agréez, etc.

E. DESBONNET,
Directeur de la *Grande Fanfare*.

BELGIQUE

BRUXELLES. — *A la Chambre.* — La discussion des articles du projet de loi concernant le concordat préventif de la faillite s'est terminée vendredi, et non sans peine. Aux dispositions proposées par M. le ministre de la justice venaient s'entremêler des amendements présentés par MM. Rousselaer, De Vigne, Haussens et Jos. Wauters. En outre, la rédaction défectueuse de certains articles devait inévitablement provoquer des propositions de modifications. De là des discussions juridiques assez compliquées.

Le second vote des articles corrigés, amendés, remaniés, allongés ou raccourcis, a été fixé à mardi prochain. En vertu d'un dernier article, proposé par M. le ministre de la justice, la loi nouvelle n'aura qu'une durée de deux ans et demi. Elle cessera ses effets le 1er janvier 1886. C'est donc d'une simple expérience qu'il s'agit.

M. Bara ne se conduit pas avec cette circonspection quand il s'agit des intérêts catholiques et de supprimer, par exemple, deux cents vicaires. Mais ne récriminons pas; les négociants que les impôts nouveaux vont considérablement gêner dans leurs affaires auront maintenant du moins une ressource de plus pour échapper à la faillite. Le concordat préventif arrive à propos; puisse-t-il atténuer, en partie, les effets de la politique financière du cabinet libéral !

L'EXPOSITION DE BOSTON

Un meeting commercial, ayant pour objet d'inviter les industriels et les commerçants français à participer à l'exposition internationale qui aura lieu cette année à Boston, a eu lieu vendredi soir, au cercle des chambres syndicales, rue de Lancry, en présence de 400 personnes environ.

M. de Lesseps, président, avait à ses côtés MM. Léon Chotteau, ex-délégué aux Etats-Unis par la France, Léonce Chaffiot, membre de la Cie française de l'exposition, Edward King, commissaire américain, Jeaumaire, Caubert, Walker.

Après l'ouverture de la séance par M. de Lesseps, plusieurs discours ont été prononcés.

M. de Lesseps estime que les négociants français gagneront beaucoup en exposant à Boston.

M. Eward King, commissaire américain, dit que les expositions ont pour point principal objet de mettre en rapport direct les consommateurs avec les producteurs, avantages précieux. L'orateur assure aux Français un accueil excellent à Boston. Un assistant, M. Rambret, commerçant, dit que les droits de 5 0/0 dont les produits français et tant d'autres sont frappés à l'entrée dans les ports américains sont tellement excessifs, qu'un mécontentement général de notre commerce en est résulté. Il demande instamment l'abaissement des tarifs.

Cette observation est accueillie par de nombreux applaudissements.

Après des observations de M. Léon Chotteau et du président de la commission des exposants de Boston, la résolution suivante est mise aux voix :

« Le gouvernement français est prié d'assurer la participation de la France à l'Exposition internationale de Boston. »

L'assemblée adopte cette résolution à l'unanimité, puis la séance est levée.

FAITS DIVERS

LE VEAU A DEUX TÊTES DU JARDIN DES PLANTES, A PARIS — Voici le jardin des Plantes qui se met à faire concurrence aux montreurs de phénomènes. Depuis quelque temps, on a installé dans un petit parc spécial, à côté de la cage des chats sauvages, un mouton à cinq pattes et un veau à deux têtes.

Ces deux phénomènes, paraissent vivre en très bonne intelligence, et sont déjà très familiers avec le public. Le veau, notamment, en même temps qu'il mange un morceau de pain avec une de ses bouches, sollicite de son autre mufle un autre morceau de pain ; ses deux têtes ne paraissent le géner aucunement, et il se porte très bien.

Tout conduit donc à croire qu'il deviendra bœuf à deux têtes après avoir été veau.

Quant au mouton, on peut dire que sa cinquième patte est une patte honoraire.

Il ne s'en sert pas, en effet, pour marcher, il se borne à l'agiter négligemment dans le vide. C'est de l'épaule droite que sort cette patte.

En fait d'animaux à cinq pattes, on ne connaissait jusqu'à ce jour que la célèbre vache *Adèle*, que son propriétaire, le nommé Cyprien, promène de ville en ville.

Cyprien a eu son heure de célébrité à Paris et il a été fort question de lui dans les journaux aux environs de 1873.

Un jour, un reporter avait insinué que la cinquième patte d'Adèle était une fausse patte, une patte cousue à Cyprien, indigné, attaqua le diffamateur devant la police correctionnelle, et obtint 100 francs de dommages-intérêts. A partir de ce jour là, il ne tint plus dans sa peau, et, pour bien faire savoir à tout le monde que la justice avait consacré le *phénomènalité* de sa vache, il l'attela à une petite charrette, laquelle portait sur trois de ses côtés un immense écriteau donnant le texte du jugement, et précédé de cette inscription vengeresse :

Onte au calomniateurs !!!

Quand au mépris que Cyprien professe pour les journaux depuis ce temps-là, il est impossible d'en donner une idée. Il y a quelques jours, nous l'avons rencontré à la fête de Clichy. Il exhibait sa vache à une centaine de curieux, et il disait d'une voie tendre :

— T'as faim, Adèle ? tu voudrais une feuille de chou ?... Attends voir que nous soyons seuls, et je te donnerai à boulotter un journal de Paris !...

Cyprien avait d'ailleurs le droit d'être fier d'Adèle, car je crois bien que c'est le seul phénomène véritable qu'on ait jamais exhibé dans les fêtes publiques. Aussi la nouvelle que le jardin des Plantes lui fait concurrence va-t-elle évidemment lui porter un coup, et, comme il est chicanier en diable, il est capable de faire un procès à l'administration, sous le fallacieux prétexte que le monopole des animaux à cinq pattes lui est réservé.

L'administration du Museum fera bien, d'ailleurs, de se méfier dans la voie nouvelle où elle entre. Du moment qu'elle se met à exhiber des monstres, des malins, vont lui en amener de toutes parts, tous plus odieusement falsifiés les uns que les autres.

Et, sous peine d'être exposée à acquérir tous les rossignols des foires, elle fera sagement de s'en tenir à son veau et son mouton, qui sont l'un et l'autre au-dessus de la discussion.

LA MARQUISE AUX LIONS. — On se souvient qu'il y a quelques mois, une dame française, appartenant à une famille aristocratique, toute jeune et remarquablement belle, était entrée dans la cage des lions de Bidel, au palais du Midi, à Bruxelles. Elle vient de mourir, presque subitement, à l'âge de vingt deux.

Le correspondant belge du *Figaro* fait quelques révélations à ce sujet. Mme Jeanne Menjotte de Cizancourt, épouse Langlet d'Hautefeuille, s'était trouvée mêlée, en novembre dernier, aux événements qui se sont passés à Villed'Avray et qui ont eu le dénoûment tragique qui a été le fait capital de la fin de l'année dernière.

Frappée de désespoir, elle a quitté la France et est venu s'établir à Ostende, un désert sinistre en hiver. Elle habitait là, avec une parente la « villa Rhénane. » Tous les jours, elle s'empoisonnait lentement avec des piqûres de morphine. Un jour elle lut dans les journaux qu'un dompteur avait été dévoré Par un fauve, quelque part en Italie.

Le lendemain, elle arrivait à Bruxelles et demandait à Bidel à entrer avec lui dans sa cage. Ce fut un événement énorme à Bruxelles, d'autant plus que la dame, alors absolument inconnue, avait autorisé le dompteur à mettre son nom de marquise d'Hautefeuille sur l'affiche. Qui sait s'il n'y avait pas dans cette fantaisie audacieuse une arrière pensée de désespoir et de suicide ? Les fauves la respectèrent. On la croyait retournée dans sa solitude d'Ostende, quand tout à coup on a appris sa mort. Les médecins ont déclaré qu'elle avait succombé à une attaque de phthisie galopante.

Sur sa demande expresse, on n'avait pas envoyé de lettre de faire part et cinq personnes seulement, avec son frère, l'ont accompagnée à sa dernière demeure, au cimetière d'Ixelles. Qui sait quel secret dort avec elle dans cette tombe si prématurément ouverte ?

LES CHIENS DES ROIS EN FRANCE. — En flânant à travers l'Exposition canine, on remarque que presque tous les chiens de meute portent des noms pompeux : Tamerlan, Candor, Marius, Bélizaire, etc, Louis XI n'y mettait pas tant de façons, son plus beau chien de chasse s'appelait tout bonnement Souillard.

C'était un chien blanc qui lui avait été donné par un pauvre gentilhomme bas-poitevin. Les exploits de Souillard ont été consignés, par le roi lui-même, dans les *Dicts du bon Souillard qui fut au roi Louis onzième de ce nom.*

In chassenr d'hommes, Louis XI était aussi premier veneur de son temps; ses équipages de chasse étaient magnifiques et entretenus avec le plus grand soin. On sait que ce fut à la suite d'une chasse au cerf dans la forêt de Chinou que le vieux roi fut transporté mourant à la maison de Saint-Benoît. Il demanda à être inhumé à Cléry, « dans un tombeau de cuivre, en costume de chasseur, le cornet au côté. »

Souillard fit souche. De son croisement avec une lice, appartenant à Mme Anne de Bourbon et qui s'appelait Baude, on obtint la belle race des chiens blancs ou bauds, dite depuis « chiens blancs grefiers du roi. »

Henri IV avait une meute — la plus belle du monde — uniquement composée de ces chiens blancs grefiers. Il envoya quelques-uns, sur sa demande, à Jacques Ier, roi d'Angleterre, et les fit accompagner de veneurs français, chargés d'enseigner aux Anglais les vrais principes de l'art de la vénerie.

Cette race célèbre a complètement disparu de France pendant les guerres de Vendée.

L'ACCIDENT DE L'HOTEL CONTINENTAL.—Dans l'après midi de jeudi, un accident, qui aurait pu avoir des conséquences terribles, a eu lieu à l'Hôtel continental.

Il y avait, dans la salle des fêtes, assemblée générale de l'Association charitable des Femmes du monde et matinée artistique et musicale. Au moment où Mlle Massonnier revenait saluer l'assistance qui la rappelait après un de ses morceaux, une grande et épaisse glace s'est détachée de dessus l'une des portes de la salle, est tombée en rasant la figure de la jeune artiste, et s'est brisée en mille morceaux à ses pieds.

Sans la présence d'esprit de M. de Bourbonne, qui a vivement tiré en arrière Mlle Massonnier, la glace serait tombée sur sa tête et sur celle de M. Joubert, qui lui avait offert le bras, et les aurait tués tous les deux.

Un des éclats du cristal, cependant, est venu frapper les pieds de Mlle Léonide Leblanc, qui prêtait, elle aussi, son concours à la matinée artistique, et l'a blessée en deux endroits. Mais la blessure a été légère et l'artiste, après un premier pansement, a pu regagner sa voiture.

L'émotion, dans l'assistance, a été fort vive, comme on peut se l'imaginer.

— L'OBSERVATOIRE DE PARIS. — On vient d'installer à l'Observatoire un curieux instrument, unique en son genre.

Avec l'équatorial coudé, l'observateur, sans se déplacer, peut étudier toute la partie de notre hemisphère, planètes, comètes, surface de la lune.

L'appareil se compose de deux bras coudés, à la différence des anciens télescopes, qui exigeaient que l'observateur, dans ses recherches, se couchât sur un plan incliné fort incommode pour ses investigations.

L'un des bras est dirigé vers le sol; il est fixe; l'autre, qui peut se déplacer dans tous les sens, est dirigé vers l'astre.

La plupart des savants étrangers ont demandé à visiter cet instrument, qui a coûté environ 100,000 fr.

— UN RUISSEAU DE VIN. — Un bizarre incident a eu lieu mercredi matin rue du Château-d'Eau, à la hauteur du numéro 18. D'un haquet arrêté à la porte d'un marchand de vins, un tonneau plein venait de tomber et s'était instantanément défoncé.

Il n'y avait pas de remède, le vin coulait à flots et, suivant le ruisseau, roulait comme une petite rivière rouge vers une bouche d'égout voisine.

Ce que voyant, et pendant que le charretier s'arrachait les cheveux, plusieurs gamins du quartier coururent chercher, qui un bidon, qui un seau, qui une casserole, et revenant avec rapidité, se postèrent près de la bouche de l'égoût. Il avait déjà coulé assez de vin pour nettoyer à peu près le ruisseau. Le reste fut pieusement recueilli par nos gravoches qui, au bout de quelques minutes s'en allaient triomphalement avec leur butin liquide, pendant que les curieux leur recommandaient en riant de s'en servir.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service télégraphique particulier)

Conseil des ministres

Paris, 2 juin.

Le conseil s'est réuni dans la matinée.

M. Charles Brun, ministre de la marine, a donné communication d'avis envoyés d'Aden, le 1er juin, disant que l'évacuation des postes hovas, établis sur les territoires de Sakalabès et de Madagascar, n'a coûté aucun décès. Des avis adressés le 1er juin de Saïgon annoncent que les médecins espèrent sauver tous les blessés dans l'affaire d'Hanoï. La liste des Arabes tués et blessés n'est pas encore parvenue au gouverneur de la Cochinchine.

BULLETIN DU COMMERCE

Télégrammes de MM. Van der Velde et Reinemund, communiqués par Jules Cauët :

Le Havre, 2 juin 1883.

Cours de clôture de New-York du 1er juin

Cotons

mai	juin	juil.	août	sep.	octob.	nov.	déc.
» »	10.75	10.76	10.48	10.20	10.11	10.13	10.19

Ventes du jour : 81,000 balles. Marché soutenu.

Recettes du jour : 7,000 balles contre 3,000 en 1882 et 7,000 en 1881.

Total de la semaine : 30,000 balles contre 15,000 en 1882 et 32,000 en 1881.

Saindoux

avril	mai	juin	juil.	août	sep.	oct.	nov.
	11 62	11.64	11.60	11.52	11.35		

Maïs

avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
	65 1/2	67	67 3/4	68				

Cafés

juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.
6 85	7 00	7.05	7.25	7.35	7.45		

Roubaix, le 2 juin 1883.

DEPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch et Ce, du Havre, représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Grymonprez :

Havre, 2 juin.

Ventes 125 b. Marché inchangé.

Liverpool, 2 juin.

Ventes 6,000 b. Marché soutenu.

New-York, 2 juin

Middling Upland, 10 3/4.

Recettes aux Etats-Unis 7,000 b.

Cotes en cents du Middling, classe américaine, à New-Orléans 10 3/16, à Savannah 10 1/4.

PARIS, 2 juin. — *Huile de colza* : courant 90 .., juillet 95 5., juillet-aout 81 25, 4 deniers 76 50. — *Huile de lin* : courant 55 5, juillet 56 .., juillet-aout 56 10, 4 deniers 58 25. — *Spiritueux* : courant 50 2, juillet-et ... juillet-aout 51 25, 4 deniers 51 50. — *Sucres bruts* 88 degrés disponible 54 75 à 51 50. — *Sucres bruts n° 3* : courant 62 10, juillet 62 50, juillet-aout 62 50, 4 d'octobre 60 50. — *Sucres raffinés* : 105 50 à 110 50. — *Farines 9 marques* : courant 57 75, juillet 58 75, juillet-aout 58 50, 4 deniers 59 75. — *Marque Corbeil* : 59 .. — *Blés* : courant 26 30, juillet 26 75, juillet-aout 26 60, 4 deniers 27 60. — *Seigles* : courant 17 , juillet 17 25, juillet aout 17 75, 4 derniers 19 25.

LILLE, 2 juin — [illegible] degrés cours off ... fr. [illegible] disponible [illegible] fr. [illegible] 1/2 [illegible] id. [illegible] id. [illegible] id.